

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-215901224-20221205-26_05122022-DE

République Française
Département du Nord

ville de Cambrai



Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022

OBJET : N° 26

RAPPORTEUR : Madame LIÉNARD

**INTITULÉ : CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE. VERSEMENT DES ACOMPTES 2022
AUX ASSOCIATIONS SOCIO-CULTURELLES**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Novembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETS Adjoint au Maire ;
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ;
Mme BURLET ; M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

M. SIMEON qui a donné procuration à M. DOBREMETS
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. FLAMEIN
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. TRANOY qui a donné procuration à Mme GAILLARD
M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à Mme LIÉNARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme DEMONTFAUCON

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Alban DOBREMETS

Cadre réservé au
Secrétariat Général de la Mairie

Dossier CN
Delib. Approuvées
DRAE
Recette
DTE
M^{me} Liénard
M. Simeon

Mesdames, Messieurs,

Le contrat « Enfance et Jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

- Favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
 - Une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions ;
 - La définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - La recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents ;
 - Une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

- Contribuant à l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le conseil municipal avait décidé de signer le renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse pour la période 2018-2021.

Le CEJ basculera en Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2023/2027.

Dans l'attente de la mise en place de cette CTG, la ville de Cambrai et la CAF vont signer une convention d'un CEJ pivot pour l'année 2022 qui sera une année transitoire.

Dans ce cadre, il vous est proposé aujourd'hui de bien vouloir décider du versement des acomptes pour l'année 2022 aux associations socio-culturelles, conformément au tableau en annexe.

Adopté à l'unanimité.

| |
|---|
| Envoyé en préfecture le 15/12/2022 |
| Reçu en préfecture le 15/12/2022 |
| Publié le  |
| ID : 059-215901224-20221205-26_05122022-DE |

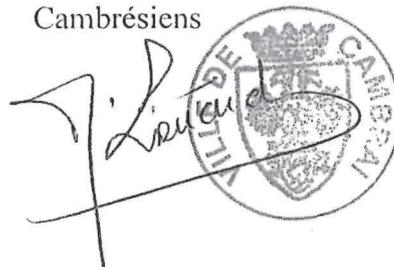
Publié le : 16 Décembre 2022 à 10:42

Suivent les signatures
 Pour extrait conforme
 Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
 M. Alban DOBREMETS



Pour le Maire,
 Mme Sylviane LIENARD
 Conseillère Municipale déléguée
 à la Bourse Initiative Jeune
 et à l'aide aux Jeunes
 Cambrésiens



CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE
Acomptes pour les structures socio-culturelles 2022
(conseil municipal du 5 décembre 2022)

La convention du CEJ pivot 2022 est en cours de rédaction.

Toutefois, la ville de Cambrai fait le choix de verser les acomptes pour aider les associations.
 Pour rappel, le CEJ se transforme en Convention territoriale globale (CTG) en 2023.

| STRUCTURES | ACTIONS | COUT PREVISIONNEL VILLE | Acomptes 2022 à verser |
|--|----------------------------------|-------------------------|------------------------|
| VOLET ENFANCE | | | |
| Centre Social Martin - Martine | Accueils de loisirs | 7 000 | 3 500 |
| | LAEP | 2 650 | 1 325 |
| Centre Social du Centre Ville | Accueils de loisirs | 6 200 | 3 100 |
| | LAEP | 1 500 | 750 |
| Centre Social St Roch | Accueil de loisirs | 29 250 | 14 625 |
| | 13 places multi accueil (crèche) | 55 000 | 27 500 |
| VOLET JEUNESSE | | | |
| Service Enfance et Jeunesse de la ville de Cambrai | Séjours | 16 960 | 8 480 |
| Centre socioculturel Amérique | Secteur Jeune | 6 000 | 3 000 |
| | | 124 560 | 62 280 |

* LAEP : Lieu d'accueil Enfants Parents

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
 Reçu en préfecture le 15/12/2022
 Publié le 
 ID : 059-215901224-20221205-26_05122022-DE